

La société [ADOCIA](http://www.adocia.com) / T : 04.72.61.06.10 (siège à Lyon), spécialisée dans la biopharmacie au stade clinique pour le traitement du diabète et de maladies métaboliques, a été déboutée dans le cadre de l'arbitrage demandé contre le groupe américain Eli Lilly & Company. Les deux entités étaient partenaires jusqu'en 2017. Adocia demandait 1,3 Mds \$ de dédommagements suite à l'arrêt brutal de la coopération sur le développement d'un traitement contre le diabète. Le tribunal arbitral américain a rejeté toutes les demandes de dédommagements. www.adocia.com